

J'adhère

Je fais un don
en ligne

www.cen-paca.org



Si cette année encore vous préférez l'adhésion « papier »,
voici un bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre règlement

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)

Association agréée par l'Etat et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement

J'ADHÈRE

(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024)

Type d'adhésion

- individuelle (25 €)
- familiale (30 €)
- chômeur, personne à faible revenu, étudiant-e (15 €)
- association, entreprise, collectivité territoriale... (75 €)

Je, soussigné(e) M^{me} M.

Nom Prénom

Nom de l'organisme

Adresse

Code postal Ville

Tél

E-mail

Prénom et âge de chaque membre de la famille

.....
.....
.....
.....

Réception des publications/informations

Je souhaite recevoir la revue Garrigues et
la brochure des activités nature (2 fois/an)

par mail OU par courrier

J'accepte de recevoir par mail la newsletter et les informations
ponctuelles du CEN PACA (appels à bénévoles, invitations, etc.)

OUI NON

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par
notre secrétariat administratif dans un but de suivi et de contact avec nos adhérents. Ces données
ne sont en aucun cas transmises à un tiers et leur usage en interne est strictement réservé aux
personnes habilitées. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et à
la loi Informatique et Libertés, vous pouvez demander à tout moment à accéder, faire rectifier ou
supprimer les informations personnelles vous concernant et vous opposer à leur traitement. Ce
droit s'exerce auprès du secrétariat du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte
d'Azur : contact@cen-paca.org

JE FAIS UN DON

Je soutiens l'ensemble des activités du CEN PACA

- 20 € 50 € 100 €
- 150 € 200 € Autre : €

Je soutiens le/les projets suivants : (indiquez le
montant)
(cochez les cases de votre choix)

- Acquérir des zones humides €
- Acquérir des vieilles forêts naturelles €
- Protéger des plantes rares €
- Protéger des gîtes à chauves-souris €
- Sauvegarder la Tortue d'Hermann €
- Sauvegarder l'Aigle de Bonelli €
- Préserver les oiseaux de la steppe de Crau €

Réduction fiscale

Le don d'un particulier à une association, une fondation ou un
organisme à but non lucratif d'intérêt général ouvre droit à une
réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de
20 % du revenu imposable. Ainsi, un don de 100 € au CEN PACA ne
vous coûte réellement que 34 €.

Le CEN PACA vous remettra un reçu fiscal correspondant à l'ensemble
de vos dons (votre adhésion est considérée comme un don).

**VEUILLEZ TROUVER CI-JOINT
MON RÈGLEMENT TOTAL DE €**

(chèque à l'ordre du CEN PACA)

Fait à le

Signature :



**BULLETIN ET RÈGLEMENT À
RENOYER AU**

**CEN PACA
Immeuble Atrium Bât. B
4, avenue Marcel Pagnol
13100 Aix-en-Provence**